

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 32 (1903)

Heft: 12

Rubrik: Appel du comité de la Société fribourgeoise d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE DE FRIBOURG

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct.
Prix des annonces : 15 ct. la ligne. — Rabais pour les annonces répétées

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. J. Dessibourg, Directeur de l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à MM. Bondallaz et Wicht, instituteurs, à Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie-Librairie catholique, Grand'Rue, 13, Fribourg.

SOMMAIRE: Appel du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation. — La soustraction par compensation avec les débutants. — Préparation d'un petit herbier scolaire (suite et fin). — Bibliographies. — Programme des écoles du VII^e arrondissement pour l'année scolaire 1903-1904. — Correspondance. — Chronique scolaire. — Avis officiels.

APPEL

DU

COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

CHERS ASSOCIÉS ET AMIS,

Les prochaines assises de la Société fribourgeoise d'éducation auront lieu à Broc, le 9 juillet prochain. Broc, l'un des centres les plus idylliques de notre belle Gruyère, coquettement assis au pied de la Dent qui porte son nom ; Broc, le rendez-vous des touristes et le but favori d'excursion de la plupart de nos Sociétés ; Broc, illustré par ce sanctuaire des Marches si cher au peuple fribourgeois ; Broc, le siège d'industries prospères ; Broc, qui, le soir même de la réunion de Romont, se présentait pour nous recevoir et dont la sympathique population nous ménage

un accueil enthousiaste ; Broc a réuni les suffrages unanimes de votre Comité. Nul doute que ce charmant coin de terre gruérienne n'exerce, à lui seul, la même attraction sur chacun de nos chers associés.

Chers amis : prêtres, magistrats, instituteurs, institutrices et collaborateurs de la grande œuvre de l'éducation à tous les degrés, nous vous donnons donc rendez-vous à Broc, le 9 juillet prochain. Que personne ne manque à l'appel.

Deux questions pleines d'actualité feront l'objet de vos délibérations.

Vous serez d'abord appelés à vous prononcer sur les conclusions du rapport concernant l'éducation des enfants anormaux, question à l'ordre du jour de presque tous les Congrès scolaires et qui mérite à un haut degré l'attention spéciale des éducateurs.

Nous aborderons en outre, en seconds débats, la discussion du règlement relatif à l'institution d'une Caisse de secours pour le corps enseignant fribourgeois.

Tous, vous voudrez prendre part à ces débats et y apporter le concours de votre expérience ; tous, vous serez heureux de venir entendre la parole si entraînant et si persuasive des représentants de notre vénéré clergé et du dévoué et éclairé magistrat qui a poussé si loin le développement des œuvres d'éducation dans le canton de Fribourg. Tous, vous tiendrez à vous accorder un jour de repos bien mérité après les pénibles labeurs de la dernière campagne ; tous vous viendrez puiser à Broc une ardeur nouvelle dans l'accomplissement de votre noble tâche.

Tous à Broc !

Le programme détaillé de la journée du 9 juillet paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin pédagogique*, le 1^{er} juillet prochain.

Bulle, 12 juin 1903.

Au nom du Comité de la Société fribourgeoise d'éducation :

Le président : F. OBERSON, *insp. scol.*